Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20260604-C_2026_0054-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 17

N° de délibération
C-2026/0054

L'an deux mille vingt-six, le 4 Juin à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 20 Mai 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien –Mme CHARLES Annie – Mr KERGREOHENN Eric – Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie - Mr BUSSON Ludovic - Mr BARTHELEMY Miguel - Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loic - Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Mme LAUNAY Estelle – Mme LE SEYEC Sandrine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MACÉ Magalie

OBJET : TARIFICATION DES MINI-CAMPS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BREHAN

Le service animation de la Commune de Bréhan organise plusieurs animations spécifiques pour les vacances d'été 2026 à savoir :

- Une sortie au Puy du Fou en partenariat la Communauté des Communes
- Un mini-camp destiné au 6-10 ans du 20 au 22 Juillet 2026 à la Maison du golfe de Sarzeau

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif aux activités de « mini-camps » aux sommes suivants :

Activités	*Tarif A*	*Tarif B*	*Tarif C*
	QF ≤ 550	551 ≤ QF ≤ 860	QF ≥ 861
Sortie Puy du fou	25,00 €		
Mini-camp 6-10 ans	81 €	86 €	90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide

DE FIXER la participation des familles pour les sorties et mini-camps des vacances d'été 2024 selon les modalités suivantes :

Activités	*Tarif A*	*Tarif B*	*Tarif C*
	QF ≤ 550	551 ≤ QF ≤ 860	QF ≥ 861
Sortie Puy du fou	25,00 €		
Mini-camp 6-10 ans	81 €	86 €	90 €

DONNE tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente décision

MAIRIE DE BREHAN 56580 (MORBIHAN)

Pour copie conforme,
BREHAN, le 8 Juin 2026
Le Maire